



Légende

Périmètre

- Périmètre en vigueur (2002)
- Nouveau périmètre (2019)

Modifications

- Catégorie 1 : démantèlement des constructions et installations dans le périmètre des réserves
 - Constructions et installations : lot 4
- Catégorie 2 : type d'accès aux secteurs lacustres (degré d'accessibilité modifié)
- Catégorie 3 : type d'accès aux secteurs terrestres
- Modification des voies et chemins d'accès :
 - Nouveau tracé
 - Suppression du tracé
- Catégorie 4 : modification du périmètre des réserves
 - Modification majeure du périmètre
- Catégorie 5 : adaptations formelles
- Nouvel élément sur le plan :
 - Périmetres à prescriptions particulières (PPP)

Informations indicatives

- Bâtiments
- Zones d'affectation selon PAL en vigueur
- Surface boisée hors périmètre des réserves naturelles (recensement non exhaustif)
- Limite cantonale / communale
- Périmètre en vigueur dans l'Etat de Vaud (2002)

8 juin 2020

Mandat : 1710 / Iz_ps
Document : 13_PlanModif4_OstendeFR.mxd
Format : 45 x 105

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme

Source des données pour la révision du PAC
Données cadastrales : © Etat de Fribourg / Etat de Vaud
Cartographie : © Archam et Partenaires SA - Bureau de la Cartographie 3, 1620 Bulle
aut. n° 02019.01.01000
Cartes : © Google
Amenagements : SPP
Maisons de vacances dans les réserves : SPP
Secteurs, écoles : Association de la Grande Cariçaie

Echelle : 1:5'000

